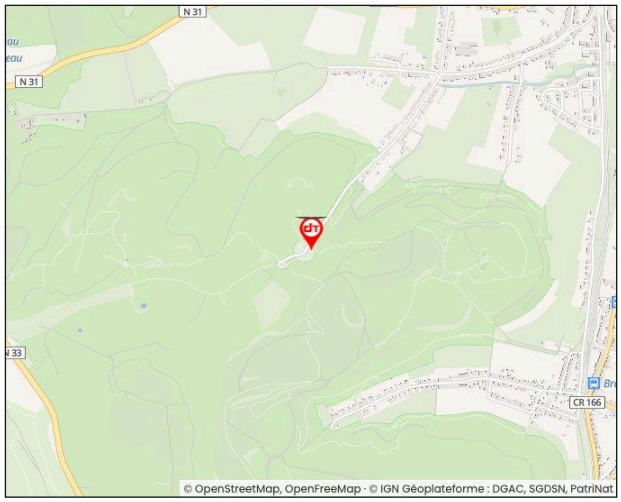
Kayl – Monument National des Mineurs

Patrimoine · Luxembourg

Coordonnées GPS	49.47901, 6.02128
Altitude	362 m
Hauteur maximale	120 m max
Accès	Accès direct en voiture
Aérodrome le plus proche	Centre Hospitalier Emile Mayrisch Hélistation 3,7 km, direction NO · spot 66 m plus haut
Référence du spot	304249



Situation du spot et restrictions (image de la carte Drone-Spot)

Soleil (heures locales, UTC+01:00)

Jour	Aube	Lever	Coucher	Crépuscule	Durée du jour	Heure dorée
Mar. 17 nov.	07:15	07:50	16:52	17:27	9 h 01	07:50–08:41 · 16:01–16:52
Mer. 18 nov.	07:16	07:52	16:50	17:26	8 h 58	07:52–08:43 · 15:59–16:50
Jeu. 19 nov.	07:18	07:53	16:49	17:25	8 h 56	07:53–08:45 · 15:58–16:49

Aérodromes à proximité

Aérodrome	Type	Distance	Altitude
Centre Hospitalier Emile Mayrisch Hélistation	Hélistation	3,7 km, direction NO	296 m
Aérodrome de Villerupt	Aérodrome	12 km, direction SO	396 m
Clinique Ste-Thérèse Hélistation	Hélistation	16 km, direction NE	305 m
Centre Hospitalier de Luxembourg Helipad	Hélistation	17 km, direction N	329 m

Description

Inauguré en 1957, le monument rend hommage aux mineurs disparus, plus de 1 400. Cette œuvre imposante constituée d'une cour d'honneur exposant des sculptures et 19 tableaux illustrant les mineurs décédés ainsi que des scènes d'exploitation de la minette. En son centre, le cénotaphe porte la gravure « Honneur et Merci aux braves mineurs qui donnèrent sang et vie pour leur famille et leur patrie ». En mars 1978, le site devint le Monument National des Mineurs. A l'extrémité du promontoire, une tour en acier de Differdange culmine à 41 mètres. Elle est surmontée d'une croix et porte une cloche. Le site de décollage se fait au pied de la tour pour avoir une vue dégagée pendant le vol. Le panorama s'offre au Nord sur le val de Kayl, le Roeserbann, Dudelange et en particulier le mont Saint-Jean, puis Bettembourg et dans le lointain par temps clair Luxembourg ville. Au pied de la tour, vous …

Scannez pour ouvrir la fiche à jour : météo, carte et restrictions.

https://www.drone-spot.tech/fiche-spot.aspx?id=304249

Avant chaque vol : vérifiez la carte des zones UAS, les NOTAM et les zones temporaires, la météo et l'indice Kp.

Préparer le vol

Check-List avant le vol

- ☐ Zone vérifiée : zones UAS, restrictions, espaces protégés
- ☐ NOTAM et zones temporaires consultés
- ☐ Météo : vent, rafales, pluie, visibilité ; indice Kp
- ☐ Numéro d'exploitant affiché sur le drone
- ☐ Attestation de formation ou brevet sur soi
- ☐ Assurance responsabilité civile vérifiée
- ☐ Batteries chargées : drone, radiocommande, téléphone
- ☐ Hélices, moteurs et châssis en bon état
- ☐ Carte mémoire en place et vide
- ☐ Logiciels à jour, compas et IMU étalonnés
- ☐ Retour automatique : point et hauteur de retour réglés
- ☐ Signalement électronique ou identification à distance actif
- ☐ Zone de décollage dégagée, personnes informées et à distance
- ☐ Observateur présent si vol en immersion

Règles essentielles de la catégorie ouverte

Ce pays applique les règles européennes des drones (catégorie ouverte) ; il peut y ajouter ses propres zones et conditions.

- Hauteur maximale : 120 m au-dessus du sol, moins là où une restriction l'impose.
- Gardez toujours le drone à vue ; en vol en immersion, un observateur le garde à vue à vos côtés.
- Ne survolez jamais un rassemblement de personnes et respectez les distances de votre sous-catégorie (A1, A2 ou A3).
- Respectez les zones géographiques UAS : abords des aérodromes, zones interdites ou réglementées, espaces protégés, sites sensibles.
- Enregistrez-vous comme exploitant si le drone pèse 250 g ou plus ou porte une caméra (sauf jouet), et affichez le numéro sur le drone.
- Formation : attestation en ligne A1/A3 à partir de 250 g ou pour un drone de classe C1 ; certificat A2 pour voler plus près des personnes avec un drone de classe C2.
- Cédez toujours le passage aux aéronefs habités et posez-vous si l'un d'eux approche.
- Respectez la vie privée : pas d'images permettant d'identifier des personnes sans leur accord ; la prise de vue aérienne est interdite dans certaines zones.
- Vérifiez votre assurance responsabilité civile.

Résumé non exhaustif : les règles évoluent. Référence : guide de la catégorie ouverte de la DGAC et réglementation du pays.

Liens utiles

Carte des zones UAS autour du spot : https://www.drone-spot.tech/carte-uas.aspx?lat=49.47901&lon=6.02128
Bibliothèque du télépilote : https://www.drone-spot.tech/bibliotheque

Mes notes de vol

Fiche d'information générée par Drone-Spot à partir des données de la communauté : elle ne remplace ni l'information aéronautique officielle ni la réglementation. Le télépilote reste responsable de son vol.